

Keith Banting

Chaire de recherche Queen's sur la politique publique, Université Queen's

L'Europe se « retire » du multiculturalisme : Rhétorique et pratique

Note de la rédaction : En Europe, le terme multiculturalisme a été utilisé pour décrire une gamme de réponses parfois divergentes à l'égard des immigrants et de la présence de la diversité ethnoculturelle. Dans les dernières années, certains dirigeants politiques européens ont déclaré que le multiculturalisme était « mort »; suggérant ainsi le retrait généralisé de la politique. Mais l'Index des politiques de multiculturalisme renvoie un écho différent. En avril 2012, Keith Banting s'est entretenu avec le Centre mondial du pluralisme pour parler de sa recherche sur la signification du retrait apparent du « multiculturalisme » et de l'écart entre la rhétorique et la pratique.



En quoi consiste l'Index des politiques de multiculturalisme?

L'Index est un outil de recherche que nous avons conçu pour tenter de classer, ou de mesurer, la force des politiques de multiculturalisme au sein des démocraties occidentales. Nous avons élaboré cet outil parce que nous trouvions que le débat sur le multiculturalisme s'intensifiait et que les gens utilisaient des mots différents pour faire des affirmations provocantes sans pour autant détenir beaucoup de preuves. Nous avons donc élaboré cet outil, ou système de classement, pour tenter de préciser notre évaluation de la mesure dans laquelle les différents pays ont adopté les politiques de multiculturalisme. Nous avons ciblé huit indicateurs, ou huit types de politiques, qui nous semblaient être au cœur du débat. Nos adjoints de recherche ont épluché pendant de nombreuses heures la preuve documentée de 21 pays pour déterminer dans quelle mesure ils avaient adopté ces politiques. Nous avons ainsi produit un classement général de la force des politiques de multiculturalisme démontrant que certains pays avaient choisi la voie du multiculturalisme au fil des ans alors que d'autres pays avaient

choisi de ne pas emprunter cette voie. Pour la première fois, nous avons une mesure plus sérieuse et concrète de la force et des différences entre les pays.

L'Europe et le Canada perçoivent différemment le « multiculturalisme ». Comment expliquer cette différence?

En fait, je crois qu'il y a plusieurs différences importantes. Commençons par la nature des flux d'immigration de ces deux cas en particulier. Le Canada a une plus longue histoire d'immigration. En fait, l'histoire de ce pays est celle de l'immigration. Le pays a été bâti par les immigrants et il existe par conséquent une certaine aisance historique par rapport à l'immigration. On peut également tenir compte du fait que nos politiques ont eu tendance à choisir des immigrants ayant une éducation et une formation de haut niveau. Ainsi, ces immigrants ont certainement mieux réussi que leurs compatriotes immigrés en Europe à s'intégrer dans le marché du travail et à devenir des membres autonomes et productifs de la société. C'est-à-dire des gens qui contribuent efficacement à leur pays d'accueil. Nous avons vécu certaines difficultés à cet égard récemment et la politique d'immigration est en cours d'ajustement. Toutefois, nous avons certainement réussi plus qu'en Europe à intégrer les nouveaux arrivants à la vie économique et sociale.

Selon moi, la dernière grande différence entre le Canada et d'autres pays est que nous avons développé une conception plus ouverte de notre identité de base et de ce que nous sommes comme peuple puisqu'historiquement, nous n'avons jamais été formés que d'une seule culture. Nous avons toujours été la combinaison de peuples divers : le Québec, les Premières Nations, ceux dont l'héritage était britannique. Depuis ses débuts, le pays a été formé par divers peuples et diverses cultures. Comme nous ne nous définissons pas étroitement, il a peut-être été plus facile de nous créer une identité plus inclusive. J'ai l'impression qu'en arrivant ici, les immigrants avaient moins d'obstacles culturels à franchir. Ces trois aspects combinés nous ont rendus plus à l'aise que d'autres pays à l'égard de l'immigration.

Les Pays-Bas ont rejeté le multiculturalisme. Cette expérience caractérise-t-elle ce qui se passe en Europe ou la réalité est-elle différente?

En Europe, la question est complexe et notre Index des politiques de multiculturalisme s'avère très utile. Quand on observe la nature des débats publics, politiques et académiques et quand on écoute les discours et la manière dont les gens parlent, ici, du multiculturalisme, il y a clairement un retrait et une réaction brutale envers le multiculturalisme. Quand on observe plus particulièrement les politiques dans ces pays

et les programmes qui ont été instaurés pour reconnaître, soutenir et légitimer les différences culturelles, les choses ont relativement peu changé. Les Pays-Bas sont une exception par rapport à la tendance générale en Europe. C'est l'un des rares pays à avoir déraciné les politiques de multiculturalisme mises en place par une génération précédente. La majorité des pays européens ont maintenu les politiques mises en place ou les ont bonifiées. De manière générale, les politiques de multiculturalisme se sont renforcées au cours de la dernière décennie; une décennie pendant laquelle le débat public a pourtant attaqué le multiculturalisme. Étrangement, il y a un écart entre le débat d'un côté, et les politiques de l'autre.

Certains observateurs européens prétendent que le multiculturalisme et l'intégration civique sont incompatibles. Êtes-vous en accord avec cet énoncé?

Pas nécessairement. L'ensemble des politiques de multiculturalisme canadiennes combine le multiculturalisme et ce que les Européens appellent maintenant « l'intégration civique ». Nous avons mis en place des politiques qui soutiennent la diversité culturelle et qui célèbrent la diversité du Canada. En effet, voilà l'une des caractéristiques principales de la manière dont nous nous définissons. Nous sommes pluralistes et nous pensons qu'il est approprié de vivre dans une telle société.

Nous escomptons et encourageons ce que les Européens nomment « l'intégration civique », soit le processus qui vise à s'assurer que les nouveaux arrivants s'intègrent à la société, qu'ils participent à l'économie, qu'ils épousent de plus en plus le processus de gouvernance démocratique ainsi que des principes comme l'égalité entre les hommes et les femmes. Nous mettons l'emphase sur nos politiques de naturalisation et sur le fait que nous nous attendons à ce que les nouveaux arrivants apprennent non seulement nos langues, mais qu'ils se familiarisent également avec notre histoire, notre culture, notre géographie et nos institutions politiques. Ainsi, dans le contexte canadien, multiculturalisme et intégration civique vont de pair.

Je pense que les deux peuvent être appliqués pour fonctionner harmonieusement ensemble. Cependant, ils ne fonctionnent que si l'approche envers l'intégration civique est douce et libérale, qu'elle donne une marge de manœuvre aux nouveaux arrivants et qu'elle ne leur réserve pas un traitement punitif dès leur arrivée.

avril 2012

Keith Banting

M. Banting est titulaire de la Chaire de recherche sur la politique publique de l'Université Queen's à Kingston, au Canada. Sa recherche porte actuellement sur la diversité ethnique, le multiculturalisme et l'État providence. Dans ce domaine, il est coéditeur (avec Will Kymlicka) de *Multiculturalism and the Welfare State: Recognition and Redistribution in Contemporary Democracies* (Presse universitaire d'Oxford, 2006). Il a également coédité (avec Thomas Courchene et Leslie Seidle) *Belonging? Diversity, Recognition and Shared Citizenship in Canada* (Institut de recherche en politique publique, 2007). Il codirige avec Will Kymlicka l'Index des politiques de multiculturalisme qui surveille l'évolution des politiques de multiculturalisme au sein des démocraties occidentales.

Index des politiques de multiculturalisme

L'Index des politiques de multiculturalisme est conçu pour fournir de l'information sur les politiques de multiculturalisme dans un format uniforme. Ainsi, il contribue à la recherche comparative et à la compréhension des relations entre l'État et les populations minoritaires.

www.queensu.ca/mcp